

ARRÊTÉ DU PRESIDENT N°1-2024

OBJET : sortie du 07 avril 2024 – Théâtre Raymond Devos à TOURCOING L'opéra Bouffe LA BELLE HELENE

Nous, Jean-Michel DÉGREMONT, Maire de La Capelle-lez-Boulogne,
Président du CCAS de la Capelle-lez-Boulogne

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur
la Comptabilité Publique, et notamment l'article 18 ;

Vu le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et
pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R. 1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la
création des régies de recettes, des régies de recettes et d'avances des collectivités
territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'article L. 315-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

ARRÊTE :

Article 1 :

Une sortie est organisée à TOURCOING au théâtre Raymond Devos le 07 avril
2024.

Article 2 :

Le prix est fixé à 45,00 € par personne.

Les personnes non imposables pourront bénéficier d'un tarif préférentiel fixé à
30,00€ sur présentation de leur justificatif.

Article 3 :

Les places sont limitées à 50 personnes

Article 4 :

Le régisseur titulaire est chargé de l'encaissement.

Article 5 :

Le présent arrêté sera publié et affiché dans les formes habituelles.

Article 6 :

Ampliation à :

- Le Régisseur,
- La Vice-Présidente du CCAS.

Qui sont chargés, chacun en ce qui les concerne, à l'application du présent arrêté.

Le 27/03/2024

Le Président

Jean Michel DÉGREMONT

